

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINE

université PARIS-SACLAY

Composante	Institut Supérieur de Management
Niveau d'étude	Master 2
Mention	Gestion des Ressources Humaines
Parcours	Management des RH et transformations digitales

12-avr-17

16/05/2017

Les UE (Unités d'Enseignement) compensables sont celles dont les crédits sont délivrés même lorsque la note à l'UE est inférieure à la moyenne. La délivrance des crédits reste néanmoins subordonnée aux deux conditions suivantes :

- que la note à l'UE soit supérieure au seuil de compensation (également appelée note « plancher » ou note « seuil ») : le seuil de compensation est fixé par défaut à 7 / 20.
- que la moyenne générale au semestre soit supérieure à 10/20. Il est souligné ici que les compensations entre UE se font exclusivement à l'intérieur d'un et un seul semestre d'une même année universitaire.

L'UE du second semestre qui comprend l'élément constitutif (EC) "mémoire" n'est pas compensable avec les autres UE du semestre. Une note au mémoire inférieure à 10/20 ne permet pas de valider cette UE.

[illegible]

Semestre 4

[illegible]